

# ÉVOLUTION SOCIALE ET FINANCIÈRE

## **1°) POLITIQUE SOCIALE**

Après l'an 2000, avec la signature du nouvel accord d'entreprise qui a remis de l'ordre dans la grille salariale et 2002 avec la mise en place de nouvelles modalités de rémunération, 2003 n'a pas été une année facile sur le plan social.

Avec 400 salariés, les charges salariales des Sanctuaires représentent pratiquement 50% du budget. C'est le poste le plus important de nos charges, mais les besoins sont sans cesse croissants et les attentes des pèlerinages et des pèlerins, de plus en plus nombreuses.

Les pèlerinages organisés acquittent normalement une contribution de 3 € par personne. Leur public ayant diminué, les finances des Sanctuaires ont été en difficulté.

Nous avons donc dû prendre des mesures qui ménagent les finances des Sanctuaires tout en préservant l'intégralité des emplois. L'augmentation des salaires ayant été faible, le climat social s'en est ressenti.

2004 s'annonce aussi comme une année difficile avec l'arrêt des aides octroyées par l'État dans le cadre de la réduction du temps de travail (fin février 2004) qui représentent 530 000 € par an pour l'ensemble des structures.

## **2°) LES FINANCES**

Les pèlerins sont restés généreux en ce qui concerne les quêtes, les cierges, les offrandes de messes et c'est une bonne nouvelle car avec la baisse de fréquentation des pèlerinages organisés et notamment des chaînes, nous aurions pu obtenir des résultats plus décevants.

Par contre, le pouvoir d'achat, d'une manière générale, a baissé. Les dons effectués sur place pour les grands projets des Sanctuaires (hors mailing) ont été moindres.

L'année 2003 ne sera donc pas une année exceptionnelle pour les finances. Cela a amené les responsables des Sanctuaires à prendre, dès la mi-saison, des décisions importantes dans de nombreux secteurs pour faire des économies et maîtriser les charges. Ainsi, nous avons été amenés à renégocier l'ensemble de nos emprunts pour les Accueils, d'abord sur les taux puisque la conjoncture est actuellement très favorable à la baisse, mais aussi sur les durées. En effet, une importante partie des prêts était réalisée sur 10 ans, ce qui expliquait les échéances de 3,2 millions d'euros jusqu'en 2008 et de 1,7 millions d'euros ensuite. En 2004, nos remboursements seront de 2,4 millions d'euros et baisseront régulièrement jusqu'en 2013 du fait de la configuration des prêts.

Chaque année, nous nous sommes engagés à publier dans Lourdes Magazine la situation financière des Sanctuaires, comme il a été fait au mois de juin 2003.